

Saint-Constant, le 20 septembre 2005

Secrétaire du BAPE,
Coordonnatrice de la commission
575 St-Amable, bur. 2.10
Québec, G1R 6A6

POURQUOI JE SUIS CONTRE LE TRONÇON JEAN-LEMAN DE L'AUTOROUTE 30.

On ne peut parler du tronçon Jean-Leman sans le relier à la construction de l'autoroute 30 dans les terres agricoles.

Si le BAPE 2002 avait eu cette donnée, à l'époque, du coût de construction du tronçon Jean-Leman qui élevait la facture de l'autoroute 30 au sud de St-Constant, je suis certaine que sa conclusion aurait été la 30 dans l'axe de la 132 car déjà le BAPE hésitait entre les deux tracés. Mais faut pas lui en vouloir car Jean-Leman ne faisait pas partie de l'option sud de la 30. Aujourd'hui, on sait très bien que la construction de l'autoroute 30 dans l'axe de la 132 coûterait beaucoup moins cher et qu'on aurait pas besoin du tronçon Jean-Leman.

Quand on veut comparer 2 routes, il faut avoir toutes les données sinon on se doit de revenir devant la population. C'est ce que j'appelle de la transparence.

Là, je peux me faire entendre et je compte sur vous pour faire économiser cet argent aux citoyens et réparer notre système de route qui en a grandement besoin.

Merci de l'attention portée à cette demande.

Estelle Charron